

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU VENDREDI 22 JUIN 2012

**LES PARTICIPANTS**

⇒ **Les représentants du Conseil Régional**

- Henri MALAUAUD, conseiller régional, membre titulaire.

⇒ **Les représentants des communes**

- Gilles BERRAT, maire de Varennes-sur-Têche, membre titulaire.
- Xavier CADORET, maire de Saint-Gérand-le-Puy, président de la communauté de Communes Varennes Forterre, président de la CDPPT de l'Allier.
- Gérard BOURICAT, maire d'Huriel, membre suppléant.

⇒ **Les représentants de la Préfecture de l'Allier**

- Thierry BARON Sous-préfet de Montluçon

⇒ **Les représentants de La Poste**

- Guy PELANGEON, délégué départemental du Groupe La Poste.
- Lydia BOYER, déléguée aux relations territoriales du Groupe La Poste

⇒ **Secrétariat**

- Lydia BOYER, déléguée aux relations territoriales du Groupe La Poste.

**LES ABSENTS EXCUSES**

⇒ **Les représentants du Conseil Général**

- André BIDAUD, conseiller général du canton de Chantelle, membre titulaire.
- Dominique BIDEZ, conseiller général du canton d'Ébreuil, membre titulaire.
- Jean-Paul CHERASSE, conseiller général du canton de Jaligny-sur-Besbre, membre suppléant.
- Bruno ROJOUAN, conseiller général du canton de Montmarault, membre suppléant.

⇒ **Les représentants du Conseil Régional**

- Bernadette RONDEPIERRE, conseillère régionale, membre titulaire.

⇒ **Les représentants des communes comportant une zone urbaine sensible**

- Jean-Pierre MONCILOVIC, conseiller municipal de la ville de Montluçon, membre titulaire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Le Réseau
2. Fonds postal de péréquation territoriale
3. Organisation Estivale
4. L'actualité des métiers
5. Présentation du diagnostic territorial suite à la décision de la CDPPT du 2 mars 2012
6. Questions diverses

En préambule, approbation et signature du compte-rendu de la CDPPT du 2 mars dernier.

## - ① Le Réseau :

Depuis 2008 la concertation a été engagée avec 39 communes dont 15 ont abouti à un accord de partenariat :

- 11 Agences postales communales (APC) : Escurrolles, Murat, Châtel-Montagne, Laprugne, Viplaix, Meaulne, Echassières, Vaux, Billy, Bresnay Saligny sur Roudon
- 5 Relais Poste commerçants (RPC) : Trevol, Vaumas, Hauterive, St Bonnet de Rochefort , Louroux de Bouble.

Pour information les RPC de Busset, Naves, St Etienne de Vicq ont été transformés en APC, et depuis le 2 janvier réouverture de l'APC de Gipy

- 22 sont en cours de concertation :

- Audes
- Bessay saisine 29/04/09 (réduction horaire 1/01/10\*)
- Besson (3/11/08\*) saisine 29/04/09
- Chamblet
- Coulevre (19/07/10\*)
- Crechy (26/10/10\*)
- Cressanges
- Diou
- Durdats Larquille
- Franchesse
- Gannay Sur Loire (17/08/10\*)
- Garnat/Engievre (12/02/2009\*) saisine 5/11/10
- Le Veudre (4/08/10\*)
- Lusigny (réduction horaire 1/07/10\*)
- Montvicq
- Pouzy-Mesangy
- Thiel/Acolin (26/07/10\*)
- St Didier La Forêt (10/06/10\*)
- St Léopardin d'Augy
- St Remy en Rollat (courrier 27/10/10\*) saisine 5/11/10
- Sanssat
- Treban (16/12/08\*) saisine 5/11/10
- Ygrande

(\*date de la délibération du Conseil Municipal)

Les représentants de La Poste précisent le cadre de la concertation et les types de partenariats.

### **Demande de la Commune de St Nicolas de Biefs :**

La Poste présente la demande écrite du commerçant de St Nicolas des Biefs concernant l'implantation d'un Relais poste. La CDPPT a examiné le dossier mais n'a pas rendu de décision. Les membres ont considéré que la sollicitation émanait directement du commerçant et non du maire de la commune. Afin d'éviter la multiplication des demandes directes de particulier, la commission a préféré surseoir à la demande.

De plus dans le cas de la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs, qui n'a pas de point de contact postal, l'approche doit être réalisée en tenant compte du maillage du réseau de La Poste sur un territoire plus vaste. La commission a considéré indispensable d'étudier les perspectives d'évolution des points de contact existants desservant ce territoire. Aussi, une telle éventualité, exceptionnelle, pourrait trouver une issue dans un cadre supra communal.

### **- ② Fonds postal de péréquation territoriale**

La dotation pour le département de l'Allier est de 2 542 177 €

Les six programmes, pour rappel :

- Programme 1 : Indemnisation des APC.
- Programme 2 : Rémunération des RP.
- Programme 3 : Programme départemental négocié avec la CDPPT.
- Programme 4 : Programme ZUS.
- Programme 5 : Programme DOM.
- Programme 6 : Programme pour le maintien des bureaux en zone rurale.

#### Etat d'avancement des projets de rénovation des bureaux

##### **→ Programme 3 :**

**Livraison des 10 projets priorités** Brout-Vernet, Noyant-d'Allier, Bourbon-l'Archambault, Tronget, Estivareilles, Le Donjon, Ebreuil, Doyet, Vallon-en-Sully et Molinet

##### **→ Programme ZUS :**

Les projets de Montluçon Bien Assis, et Domérat (au titre de desservent une ZUS) ont été livré, les autres le seront courant 2012 : Montluçon Fontbouillant (en cours ouverture en juillet), Moulins Champins

#### Pour mémoire : programmation 2012 (CDPPT juin 2011) :

- 1- Saint-Germain-des-Fossés (desservant une zone prioritaire) – Rénovation lourde- oct 2012
- 2- Commentry (desservant une zone prioritaire) – Rénovation lourde – livraison juillet 2012
- 2- Dompierre-sur-Besbre (desservant une zone prioritaire) – Rénovation lourde – livraison août 2012
- 4- Gannat (desservant une zone prioritaire) – Rénovation– livraison juillet 2012
- 5- Saint-Hilaire – Changement de signalétique + mobilier
- 6- La Chapelaude – Changement de signalétique + mobilier
- 7- Beaulon – Changement guichet, peinture, alvéole en complément FP 2008 -oct 2012
- 8- Montmarault – Rénovation lourde en complément FP 2009-oct 2012
- 8- Chevagnes – Changement guichet, local encadrant en complément FP 2008-nov 2012
- 10- Neuilly-le-Réal – Changement guichet, peinture en complément FP 2009
- 11- Le Mayet-de-Montagne – Rénovation lourde en complément FP 2008

## Un point sur l'utilisation de l'enveloppe départementale est fait en séance

## • Programme 3 2011/2012 :

ALLIER	626.42	K€	2012	479.60	K€
2011	497		ST GERMAIN DES FOSSES(DR)		125.00
BROUT VERNET	33.02		COMMENTRY(DR)		142.89
NOYANT D'ALLIER	68.37		GANNAT(DR)		115.00
BOURBON L'ARCHAMBAULT	96.89		DOMPIERRE(DR)		105.24
TRONGET	2.02		BEAULON		30.00
ESTIVAREILLES	77.28		MONTMARAULT		30.00
LE DONJON	14.11		CHEVAGNES		50.00
EBREUIL	58.87		NEUILLY LE REAL		0.00
DOYET	39.64		LE MAYET DE MONTAGNE		0.00
MOLINET(Desservant Rural)	57.84		LA CHAPELAUDE		4.00
VALLON EN SULLY	43.37		ST HILAIRE		4.00
MEAULNE Mobilier Equipement APC	2.40		APC Le Vilhain		10.00
ST LEON Mobilier Equipement APC	2.40		RPC Louroux de Bouble		14.50
7 FORMATIONS GERANTES APC	5.60		Mobilier Equipement APC		6.20

*\*En gras le coût réel de l'opération, les autres montants sont des budgets estimatifs.*

## • Programme 4 2011/2012 :

2011	2012	2013	2014
FONTBOUILLANT 2000-4000			109
DOMERAT(desservant ZUS)			243.45
MOULINS CHAMPINS			98.80
MONTLUCON BIEN ASSIS			2.63

*\*En gras le coût réel de l'opération, les autres montants sont des budgets estimatifs.*

## **Etude des demandes de concours financier :**

### **Retour sur le RP de Louroux de Bouble**

Dans le cadre de la transformation du bureau de poste en RPC dans le bâtiment communal existant, la commune a demandé un soutien financier nécessaire aux travaux d'installation au titre de la mutualisation de service aux publics incluant l'offre postale. Les travaux à l'initiative de la mairie ont permis la mutualisation d'un service au public via la gérance du commerce PMS avec le relais poste commerçant.

Après examen en commission du 2 mars dernier, la CDPPT avait accepté le soutien financier à la commune de Louroux de Bouble et voté un concours financier de 14515,93 € dans le cadre du fonds postal de péréquation territoriale et dans le respect du plafond réglementaire fixant à 80% maximum le total des subventions pour une même opération (présentation des photos du RP après les travaux).

### **Etude du dossier de l'APC de Montbeugny**

Les membres de la CDPPT étudient le dossier transmis par la commune de Montbeugny au titre de la mutualisation de l'Agence postale communale existante avec le secrétariat de la mairie.

Après examen, la Commission accepte le soutien financier à la commune de Montbeugny de 388€ pour la mise en place de nouveaux stores dans le bâtiment, dans le cadre du fonds postal de péréquation territoriale .

### **Présentation du Projet de l'APC de Moncombroux les Mines :**

La Poste informe la CDPPT du projet de la commune de Moncombroux Les Mines qui va mettre en place un point information tourisme dans l'APC et qui a pour objectif de proposer à la population la vente de billet de train dans cette agence.

Le dossier de la mairie n'étant pas finalisé il sera examiné dans sa totalité à la prochaine CDPPT.

## **Poursuite de la programmation 2013 des sites fonds de péréquation**

### **Proposition de La Poste pour la Programmation de l'utilisation du fonds de Péréquation 2013 :**

- 1-Lapalisse ..... (desservant une zone prioritaire\*)
- 2-Marcillat en Combrailles
- 3-Néris es Bains ..... (desservant une zone prioritaire\*)
- 4-Buxières Les Mines
- 5-Vendat..... (desservant une zone prioritaire\*)
- 6-Chantelle

\*Les représentants de la poste rappellent les éléments du contrat de présence postale relatifs aux projets éligibles au fonds de péréquation, au titre des rénovations des bureaux de poste situés dans les zones prioritaires ou les desservant.

Sont prévus : les investissements dans les bureaux de poste situés dans les communes prioritaires et, en fonction de la configuration du maillage départemental, les bureaux de poste les desservant arrêtés par la CDPPT. Le volume des bureaux de poste desservant les communes en zone prioritaire ne peut pas excéder, annuellement 5% des bureaux de poste ruraux situés dans les communes prioritaires du département, soit pour l'Allier 3 bureaux par an.

La liste des propositions priorisées du programme négocié par la CDPPT est approuvée par les membres de la commission.

### **- ③ Organisation estivale 2012 Enseigne**

Les ajustements horaires durant la période estivale des bureaux de poste seront communiqués aux maires concernés via les Directeurs d'Etablissement, une information sera faite aux clients. Les 3 bureaux concernés pour le département de l'Allier sont : Villeneuve d'Allier, Avermes, Yzeure Les Bataillots.

Guy Pélangeon précise que toutes les tournées des facteurs seront assurées.

Monsieur Baron, Sous-Préfet de Montluçon interroge La Poste sur les raisons d'une telle organisation. Guy PELANGEON explique qu'une baisse tendancielle des volumes pour le Courrier et de la fréquentation des guichets pour l'Enseigne s'est accélérée depuis ces dernières années du fait de la conjoncture. Dans ce contexte, le Groupe La Poste a fait le choix de l'adaptation et la flexibilité de ses organisations afin de garantir les prestations offertes tout en préservant le modèle social de l'entreprise. Traditionnellement au cœur de l'été, période de forte mobilité des clients vers les zones touristiques nous constatons une baisse de - 30% à - 40% de trafic hors zones touristiques. Nous adaptons systématiquement nos organisations en plus et en moins.

### **- ④ Actualité postale :**

#### **Convention adresse**

La signature de la convention Adressage départementale est prévue mercredi 4 juillet à 11h00 à Saint-Plaisir. Cette signature liant le Groupe La Poste, l'Etat, le Conseil Général, l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de l'Allier, le SDIS et le CDT est un signal en direction des acteurs de proximité et des autorités locales pour qu'ils coopèrent et travaillent ensemble sur l'adresse pour améliorer l'accessibilité et la qualité de service rendu aux administrés et aux clients.

La convention Adressage a pour objectif de favoriser la dénomination et la numérotation des rues dans l'ensemble des communes de l'Allier.

Aujourd'hui, les habitants ne bénéficient pas, à travers le territoire national, d'une accessibilité homogène. L'amélioration de la desserte des habitants doit être un objectif commun aux différents acteurs du territoire afin que chacun ait une adresse qui lui permette d'être reconnu par les différents services : secours, soins, dépannage, livraison, courrier, relevage de compteurs...

## **Offre de financement aux collectivités locales :**

Information sur la mise en œuvre du prêt aux collectivités par la Banque Postale.

## **-⑤ Présentation du diagnostic territorial :**

Suite à la décision de la CDPPT du 2 mars dernier, les représentants de La Poste présentent à la commission une étude intégrant une première partie consacrée à des données telles que la population, les bassins de vie et les territoires de références, l'équipement des territoires (offre de service et commerces), les flux de population Domicile/travail, le taux de présence en journée, et l'intensité touristique, à l'échelle départementale.

Dans une seconde partie, l'étude porte sur une analyse infra-départementale où La Poste définit une première version du territoire d'analyse. La Poste propose une modélisation des données postales dans le but d'élaborer une méthode partagée de conduite du dialogue sur ces territoires. Des exemplaires de diagnostic sont remis en séance.

En fin de présentation la discussion s'ouvre sur le contour des territoires.

Initialement la version proposée aux membres comportait sept zones. L'analyse et la connaissance du territoire par les membres de la CDPPT ont conduit à réduire ce nombre à trois zones, qui sont les limites des trois circonscriptions de l'Allier.

Il est proposé aux membres que ce dossier soit porté à la connaissance des élus concernés.

Concrètement, Il est donc prévu l'organisation de trois rencontres où seront invités les élus et représentants des collectivités.

A cette occasion, la CDPPT de l'Allier reviendra sur son rôle, ses missions, l'utilisation de l'enveloppe départementale au titre de l'aménagement du territoire, le contrat de présence postale. A cet ordre du jour s'ajoutera une présentation sur les données postales.

Dans une seconde période, les élus concernés seront consultés et rencontrés pour poursuivre le dialogue. A terme, cette réflexion devra permettre à La Poste d'adapter la présence postale en tenant compte des exigences du service public, des impératifs économiques de l'entreprise ainsi que la diversité du territoire.

Il est convenu de faire un premier retour aux membres lors de la prochaine réunion de CDPPT d'octobre.

Deux dates sont proposées pour la prochaine CDPPT : le vendredi 12 octobre ou le vendredi 26 octobre

Le Président remercie les membres de la Commission pour leur participation et clôture la séance.